

## Concours One Love Plexus® Canada 2024

Du vendredi 1er mars 2024 à minuit, Heure de l'Est, au dimanche 30 juin 2024 à 23h 59, Heure de l'Est

### RÈGLEMENTS OFFICIELS

**AUCUN ACHAT N'EST REQUIS POUR PARTICIPER À CE CONCOURS OU REMPORTEUR UN PRIX. LE FAIT D'ACHETER UN PRODUIT N'AUGMENTERA EN RIEN VOS CHANCES DE GAGNER. CE CONCOURS N'EST PAS VALIDE LÀ OÙ LA LOI L'INTERDIT.**

#### 1. Admissibilité :

Le concours « One Love Plexus Canada 2024 » (le « Concours ») s'adresse uniquement aux Ambassadrices de Marque et aux Ambassadeurs de Marque qui sont résidents légaux du Canada dans leur juridiction de résidence au moment de participer au Concours. Le Concours n'est pas valide là où la loi l'interdit. Les employés du Commanditaire (tel que défini plus bas), ses parents, affiliés, filiales, fournisseurs de prix, agences de publicité/de promotion, ainsi que tous autres individus ou entité(s) impliqués dans le développement, la production, l'implantation, l'administration ou le bon déroulement du Concours (collectivement, les « Parties au Concours »), ainsi que les membres de leur famille immédiate ne sont pas admissibles, ainsi que les membres de leur foyer ne sont pas admissibles et ne pourront pas participer au présent Concours. Le Concours est assujéti à toutes les lois et règlements applicables au niveau fédéral, provincial, territorial et municipal. La participation constitue l'acceptation totale et inconditionnelle de chacun des participants d'être tenu légalement de se conformer entièrement aux présents Règlements officiels et aux décisions du Commanditaire, qui seront définitives et exécutoires (sans droit d'appel), concernant toutes les questions relatives au présent Concours, et ce, dans toute la mesure permise par la loi. Le fait de remporter un prix est subordonné au respect de toutes les exigences stipulées aux présentes.

#### 2. Commanditaire

Plexus Canada, Partenaire limité (le « Commanditaire »), 6500, Autoroute Trans-canadienne, Bureau 400, Pointe-Claire, Québec, H9R 0A5, Canada.

#### 3. Durée

Le Concours One Love Plexus Canada 2024 débutera le 1er mars 2024 à minuit, Heure de l'Est, et prendra fin le 30 juin 2024 à 23 h 59, Heure de l'Est (la « Période du Concours »). Le Commanditaire sera l'entité responsable de faire respecter les dates et les heures relatives à la participation au présent Concours.

#### 4. Comment participer

AUCUN ACHAT NÉCESSAIRE. Les Ambassadrices de Marque et les Ambassadeurs de Marque admissibles doivent être qualifiés pour recevoir des commissions<sup>1</sup> et mériter des Crédits (les « Crédits de Concours »), comme stipulé plus bas. Pour plus de précision, les Crédits de Concours ne peuvent se mériter que pendant le(s) mois couvrant la Période du Concours, où l'Ambassadrice de Marque ou l'Ambassadeur de Marque est qualifié pour recevoir des commissions. Dans l'éventualité où une Ambassadrice de Marque ou un Ambassadeur de Marque ne serait pas qualifié pour recevoir des commissions pendant l'un des mois couvrant la Période du Concours, telle Ambassadrice de Marque ou tel Ambassadeur de Marque ne se méritera pas de Crédits de Concours admissibles pendant ce(s) mois.

Pour avoir la chance de remporter un prix dans le cadre du présent Concours, les Ambassadrices de Marque ou les Ambassadeurs de Marque doivent :

<sup>1</sup> Être qualifié pour recevoir des commissions se définit comme suit: i) avoir payé et tenu à jour son Adhésion annuelle Plexus; ii) avoir au moins 100 Volume personnel (VP) à la date de la fin du cycle mensuel.

- i) Être qualifiés pour recevoir des commissions durant les mois pendant lesquels ils accumulent des Crédits de Concours;
- ii) Inscrire un minimum de 18 nouvelles Clientes au détail, Clients au détail, Clientes VIP ou Clients VIP qualifiés qui passent chacun une commande initiale d'au moins 100 USD/131,55 CAD/140 AUD/2,044.50 MXN au cours de la Période du Concours; 14 de telles nouvelles Clientes ou tels nouveaux Clients devant provenir du marché canadien;
- iii) Se mériter un minimum de 12 000 Crédits de Concours, comme stipulé plus bas.

Il y a 4 façons de se mériter des Crédits pour le Concours One Love Plexus Canada 2024 (les « Crédits de Concours »), qui consistent en des « Crédits d'inscription », des « Crédits de rétention », des « Crédits d'avancement de rang » et des « Crédits de conversion », tels que décrits plus bas :

## 1. CRÉDITS D'INSCRIPTION

**Niveau 1** : Pour toute nouvelle Cliente au détail de Niveau 1, tout nouveau Client au détail de Niveau 1, toute nouvelle Cliente VIP de Niveau 1 ou tout nouveau Client VIP de Niveau 1 que vous inscrivez pendant la Période du Concours et qui place une commande initiale de 60-99 USD/78,93-130,23 CAD/84-138,60 AUD/1,226.70-2,024.06 MXN, avant tous rabais, taxes et frais d'expédition, vous vous mériterez **20 Crédits d'inscription**.

Pour toute nouvelle Cliente au détail de Niveau 1, tout nouveau Client au détail de Niveau 1, toute nouvelle Cliente VIP de Niveau 1 ou tout nouveau Client VIP de Niveau 1 que vous inscrivez pendant la période du Concours, et qui place une commande initiale de 100-149 USD/131,55-183,99 CAD/140-208.60 AUD/2,044.50-3,046.31 MXN, avant tous rabais, taxes et frais d'expédition, vous vous mériterez **50 Crédits d'inscription**.

Pour toute nouvelle Cliente au détail de Niveau 1, tout nouveau Client au détail de Niveau 1, toute nouvelle Cliente VIP de Niveau 1 et tout nouveau Client VIP de Niveau 1 que vous inscrivez pendant cette même période du Concours, et qui place une commande initiale d'au moins 150 USD/184 CAD\*/210 AUD/3,066.75 MXN, avant tous rabais, taxes et frais d'expédition, vous vous mériterez **100 Crédits d'inscription**.

**Niveau 2** : Pour toute nouvelle Cliente au détail de Niveau 2, tout nouveau Client au détail de Niveau 2, toute nouvelle Cliente VIP de Niveau 2 ou tout nouveau Client VIP de Niveau 2, que vous inscrivez pendant la Période du Concours et qui passe une commande initiale de 60-99 USD/78,93-130,23 CAD/84-138.60 AUD/1,226.70-2,024.06 MXN, avant tous rabais, taxes et frais d'expédition, vous vous mériterez **10 Crédits d'inscription**.

Pour toute nouvelle Cliente au détail de Niveau 2, tout nouveau Client au détail de Niveau 2, toute nouvelle Cliente VIP de Niveau 2 et tout nouveau Client VIP de Niveau 2 que vous inscrivez pendant la période du Concours, et qui place une commande initiale de 100-149 USD/131,55-183,99 CAD/140-208.60 AUD/2,044.50-3,046.31 MXN, avant tous rabais, taxes et frais d'expédition, vous vous mériterez **20 Crédits d'inscription**.

Pour toute nouvelle Cliente au détail de Niveau 2, tout nouveau Client au détail de Niveau 2, toute nouvelle Cliente VIP de Niveau 2 et tout nouveau Client VIP de Niveau 2 que vous inscrivez pendant cette même période du Concours, et qui place une commande initiale d'au moins 150 USD/184 CAD\*/210 AUD/3,066.75 MXN, avant tous rabais, taxes et frais d'expédition, vous vous

<sup>1</sup> Être qualifié pour recevoir des commissions se définit comme suit: i) avoir payé et tenu à jour son Adhésion annuelle Plexus; ii) avoir au moins 100 Volume personnel (VP) à la date de la fin du cycle mensuel.

mériteriez **40 Crédits d'inscription**.

**Niveau 3** : Pour toute nouvelle Cliente au détail de Niveau 3, tout nouveau Client au détail de Niveau 3, toute nouvelle Cliente VIP de Niveau 3 ou tout nouveau Client VIP de Niveau 3, que vous inscrivez pendant la Période du Concours et qui passe une commande initiale de 60-99 USD/78,93-130,23 CAD/84-138.60 AUD/1,226.70-2,024.06 MXN, avant tous rabais, taxes et frais d'expédition, vous vous mériteriez **5 Crédits d'inscription**.

Pour toute nouvelle Cliente au détail de Niveau 3, tout nouveau Client au détail de Niveau 3, toute nouvelle Cliente VIP de Niveau 3 et tout nouveau Client VIP de Niveau 3 que vous inscrivez pendant la période du Concours, et qui place une commande initiale de 100-149 USD/131,55-183,99 CAD/140-208.60 AUD/2,044.50-3,046.31 MXN, avant tous rabais, taxes et frais d'expédition, vous vous mériteriez **10 Crédits d'inscription**.

Pour toute nouvelle Cliente au détail de Niveau 3, tout nouveau Client au détail de Niveau 3, toute nouvelle Cliente VIP de Niveau 3 et tout nouveau Client VIP de Niveau 3 que vous inscrivez pendant cette même période du Concours, et qui place une commande initiale d'au moins 150 USD/184 CAD\*/210 AUD/3,066.75 MXN, avant tous rabais, taxes et frais d'expédition, vous vous mériteriez **20 Crédits d'inscription**.

**Niveau 4** : Pour toute nouvelle Cliente au détail de Niveau 4, tout nouveau Client au détail de Niveau 4, toute nouvelle Cliente VIP de Niveau 4 et tout nouveau Client VIP de Niveau 4 que vous inscrivez pendant la période du Concours, et qui place une commande initiale de 100-149 USD/131,55-183,99 CAD/140-208.60 AUD/2,044.50-3,046.31 MXN, avant tous rabais, taxes et frais d'expédition, vous mériteriez **5 Crédits d'inscription**.

Pour toute nouvelle Cliente au détail de Niveau 4, tout nouveau Client au détail de Niveau 4, toute nouvelle Cliente VIP de Niveau 4 et tout nouveau Client VIP de Niveau 4 que vous inscrivez pendant cette même période du Concours, et qui place une commande initiale d'au moins 150 USD/184 CAD\*/210 AUD/3,066.75 MXN, avant tous rabais, taxes et frais d'expédition, vous vous mériteriez **10 Crédits d'inscription**.

| Inscription | 60-99 USD/78,93-130,23 CAD/84-138.60 AUD/1,226.70-2,024.06 MXN | 100-149 USD/131,55-183,99 CAD/140-208.60 AUD/2,044.50-3,046.31 MXN | 150 USD+/184 CAD+/210 AUD+/3,066.75 MXN |
|-------------|--|--|---|
| Niveau 1    | 20 crédits   | 50 crédits   | 100 crédits                             |
| Niveau 2    | 10 crédits   | 20 crédits   | 40 crédits                              |
| Niveau 3    | 5 crédits  | 10 crédits   | 20 crédits                              |
| Niveau 4    | 0 crédits  | 5 crédits  | 10 crédits                              |

## 2. CRÉDITS DE RÉTENTION

**Niveau 1** : Vous vous mériteriez **20 Crédits de rétention** pour toute seconde commande, toute commande subséquente mensuelle d'inscription ou commande discrétionnaire de 60-99

<sup>1</sup> Être qualifié pour recevoir des commissions se définit comme suit: i) avoir payé et tenu à jour son Adhésion annuelle Plexus; ii) avoir au moins 100 Volume personnel (VP) à la date de la fin du cycle mensuel.

USD/78,93-130,23 CAD/84-138.60 AUD/1,226.70-2,024.06 MXN placée par toute nouvelle Cliente au détail de Niveau 1, tout nouveau Client au détail de Niveau 1, toute nouvelle Cliente VIP de Niveau 1 ou tout nouveau Client VIP de Niveau 1 que vous aurez inscrit entre le 1er janvier 2024 et le 31 mai 2024.

Vous vous mériterez **50 Crédits de rétention** pour toute seconde commande, toute commande subséquente mensuelle d'inscription ou commande discrétionnaire de 100-149 USD/131,55-196 CAD/140-208.60 AUD/2,044.50-3,046.31 MXN placée par toute nouvelle Cliente au détail de Niveau 1, tout nouveau Client au détail de Niveau 1, toute nouvelle Cliente VIP de Niveau 1 ou tout nouveau Client VIP de Niveau 1 que vous aurez inscrit entre le 1er janvier 2024 et le 31 mai 2024.

Vous vous mériterez **100 Crédits de rétention** pour toute seconde commande, toute commande subséquente mensuelle d'inscription ou commande discrétionnaire d'au moins 150 USD/197,33 CAD/210 AUD/3,066.75 MXN placée par toute nouvelle Cliente au détail de Niveau 1, tout nouveau Client au détail de Niveau 1, toute nouvelle Cliente VIP de Niveau 1 ou tout nouveau Client VIP de Niveau 1 que vous aurez inscrit entre le 1er janvier 2024 et le 31 mai 2024.

**Niveau 2** : Vous vous mériterez **10 Crédits de rétention** pour toute seconde commande, toute commande subséquente mensuelle d'inscription ou commande discrétionnaire de 60-99 USD/78,93-130,23 CAD/84-138.60 AUD/1,226.70-2,024.06 MXN placée par toute nouvelle Cliente au détail de Niveau 2, tout nouveau Client au détail de Niveau 2, toute nouvelle Cliente VIP de Niveau 2 ou tout nouveau Client VIP de Niveau 2 que vous aurez inscrit entre le 1er janvier 2024 et le 31 mai 2024.

Vous vous mériterez **20 Crédits de rétention** pour toute seconde commande, toute commande subséquente mensuelle d'inscription ou commande discrétionnaire de 100-149 USD/131,55-196 CAD/140-208.60 AUD/2,044.50-3,046.31 MXN placée par toute nouvelle Cliente au détail de Niveau 2, tout nouveau Client au détail de Niveau 2, toute nouvelle Cliente VIP de Niveau 2 ou tout nouveau Client VIP de Niveau 2 que vous aurez inscrit entre le 1er janvier 2024 et le 31 mai 2024.

Vous vous mériterez **40 Crédits de rétention** pour toute seconde commande, toute commande subséquente mensuelle d'inscription ou commande discrétionnaire d'au moins 150 USD/197,33 CAD/210 AUD/3,066.75 MXN placée par toute nouvelle Cliente au détail de Niveau 2, tout nouveau Client au détail de Niveau 2, toute nouvelle Cliente VIP de Niveau 2 ou tout nouveau Client VIP de Niveau 2 que vous aurez inscrit entre le 1er janvier 2024 et le 31 mai 2024.

**Niveau 3** : Vous vous mériterez **5 Crédits de rétention** pour toute seconde commande, toute commande subséquente mensuelle d'inscription ou commande discrétionnaire de 60-99 USD/78,93-130,23 CAD/84-138.60 AUD/1,226.70-2,024.06 MXN placée par toute nouvelle Cliente au détail de Niveau 3, tout nouveau Client au détail de Niveau 3, toute nouvelle Cliente VIP de Niveau 3 ou tout nouveau Client VIP de Niveau 3 que vous aurez inscrit entre le 1er janvier 2024 et le 31 mai 2024.

Vous vous mériterez **10 Crédits de rétention** pour toute seconde commande, toute commande subséquente mensuelle d'inscription ou commande discrétionnaire de 100-149 USD/131,55-196 CAD/140-208.60 AUD/2,044.50-3,046.31 MXN placée par toute nouvelle Cliente au détail

<sup>1</sup> Être qualifié pour recevoir des commissions se définit comme suit: i) avoir payé et tenu à jour son Adhésion annuelle Plexus; ii) avoir au moins 100 Volume personnel (VP) à la date de la fin du cycle mensuel.

de Niveau 3, tout nouveau Client au détail de Niveau 3, toute nouvelle Cliente VIP de Niveau 3 ou tout nouveau Client VIP de Niveau 3 que vous aurez inscrit entre le 1er janvier 2024 et le 31 mai 2024.

Vous vous mériterez **20 Crédits de rétention** pour toute seconde commande, toute commande subséquente mensuelle d'inscription ou commande discrétionnaire d'au moins 150 USD/197,33 CAD/210 AUD/3,066.75 MXN placée par toute nouvelle Cliente au détail de Niveau 3, tout nouveau Client au détail de Niveau 3, toute nouvelle Cliente VIP de Niveau 3 ou tout nouveau Client VIP de Niveau 3 que vous aurez inscrit entre le 1er janvier 2024 et le 31 mai 2024.

**Niveau 4** : Vous vous mériterez **5 Crédits de rétention** pour toute seconde commande, toute commande subséquente mensuelle d'inscription ou commande discrétionnaire de 100-149 USD/131,55-196 CAD/140-208.60 AUD/2,044.50-3,046.31 MXN placée par toute nouvelle Cliente au détail de Niveau 4, tout nouveau Client au détail de Niveau 4, toute nouvelle Cliente VIP de Niveau 4 ou tout nouveau Client VIP de Niveau 4 que vous aurez inscrit entre le 1er janvier 2024 et le 31 mai 2024.

Vous vous mériterez **10 Crédits de rétention** pour toute seconde commande, toute commande subséquente mensuelle d'inscription ou commande discrétionnaire d'au moins 150 USD/197,33 CA/210 AUD/3,066.75 MXN placée par toute nouvelle Cliente au détail de Niveau 4, tout nouveau Client au détail de Niveau 4, toute nouvelle Cliente VIP de Niveau 4 ou tout nouveau Client VIP de Niveau 4 que vous aurez inscrit entre le 1er janvier 2024 et le 31 mai 2024.

Les commandes discrétionnaires de qualification pour obtenir des Crédits de Rétention ou les commandes de souscription mensuelles doivent être des commandes uniques, avant tous rabais, taxes et frais d'expédition.

| Rétention | 60-99 USD/78,93-130,23 CAD/84-138.60 AUD/1,226.70-2,024.06 MXN | 100-149 USD/131,55-196 CAD/140-208.60 AUD/2,044.50-3,046.31 MXN | 150 USD+/197,33 CAD+/210 AUD+/3,066.75 MXN |
|-----------|--|---|--|
| Niveau 1  | 20 crédits   | 50 crédits  | 100 crédits                                |
| Niveau 2  | 10 crédits   | 20 crédits  | 40 crédits                                 |
| Niveau 3  | 5 crédits  | 10 crédits  | 20 crédits                                 |
| Niveau 4  | 0 crédits  | 5 crédits   | 10 crédits                                 |

### 3. CRÉDITS D'AVANCEMENT DE RANG

#### AVANCEMENT DE RANG PERSONNEL/D'ÉQUIPE :

Vous vous mériterez des Crédits d'avancement de rang, tel que spécifié dans le tableau plus bas, lorsque vous-même et/ou vos Ambassadrices de Niveau 1 à 4 ou vos Ambassadeurs de Niveau 1 à 4, qui sont qualifiés pour recevoir des commissions, et qui se sont inscrits à tout moment depuis la création de Plexus, et qui, pendant la Période du Concours, atteignent de nouveau un rang, ou avancent au-delà de leur « niveau de rémunération », qui est votre/leur plus haut niveau payé, mérité entre le 1er novembre 2023 et le 29 février 2024. Le nombre de Crédits d'avancement de rang mérités sera calculé en fonction du rang admissible applicable atteint par

<sup>1</sup> Être qualifié pour recevoir des commissions se définit comme suit: i) avoir payé et tenu à jour son Adhésion annuelle Plexus; ii) avoir au moins 100 Volume personnel (VP) à la date de la fin du cycle mensuel.

vous/vos Ambassadrices de Marque ou Ambassadeurs de Marque qualifiés pour recevoir des commissions pendant la Période du Concours, tel que spécifié dans le tableau plus bas. Vous ne recevrez qu'une seule fois des Crédits d'avancement de rang pour vous-même/vos Ambassadrices de Marque de Niveau 1 à 4, ou vos Ambassadeurs de Marque de Niveau 1 à 4, qui progressent à tout autre rang, ou qui réussissent à revenir à leur rang durant la Période du Concours. Vous ne recevrez aucun Crédit d'avancement de rang si vous-même/s'ils progressent de nouveau au même rang deux fois pendant le Concours.

| Rang          | Personnel/Niveau 1 | Niveau 2    | Niveau 3    | Niveau 4    |
|---------------|--------------------|-------------|-------------|-------------|
| Argent        | 200 Crédits        | 80 Crédits  | 40 Crédits  | 20 Crédits  |
| Argent Sénior | 300 Crédits        | 120 Crédits | 60 Crédits  | 30 Crédits  |
| Or            | 400 Crédits        | 160 Crédits | 80 Crédits  | 40 Crédits  |
| Or Sénior     | 500 Crédits        | 200 Crédits | 100 Crédits | 50 Crédits  |
| Rubis         | 600 Crédits        | 240 Crédits | 120 Crédits | 60 Crédits  |
| Rubis Sénior  | 700 Crédits        | 280 Crédits | 140 Crédits | 70 Crédits  |
| Émeraude      | 800 Crédits        | 320 Crédits | 160 Crédits | 80 Crédits  |
| Saphir        | 900 Crédits        | 360 Crédits | 180 Crédits | 90 Crédits  |
| Diamant       | 1000 Crédits       | 400 Crédits | 200 Crédits | 100 Crédits |

#### 4. CRÉDITS DE CONVERSION

**Crédits de conversion** : Les Ambassadrices de Marque ou les Ambassadeurs de Marque se mériteront **50 Crédits de conversion**, calculés sur le nombre de leurs Clientes VIP de Niveau 1 et de leurs Clients VIP de Niveau 1 qui se sont inscrits le ou après le 1er mars 2024 et qui auront progressé au rang d'Ambassadrice de Marque ou d'Ambassadeur de Marque pendant la Période du Concours.

Pendant tout le mois de mars, les Ambassadrices de Marque et les Ambassadeurs de Marque recevront le double des crédits d'inscription qu'ils auront mérités au cours de ce mois.

Pendant tout le mois d'avril, les Ambassadrices de Marque et les Ambassadeurs de Marque recevront le double des crédits de rétention qu'ils auront mérités au cours de ce mois.

Pendant tout le mois de mai, les Ambassadrices de Marque et les Ambassadeurs de Marque recevront le double des crédits d'avancement de rang qu'ils auront mérités au cours de ce mois.

Par ailleurs, pour mériter des Crédits de Concours et prendre part au Concours sans compléter les exigences décrites plus haut aux points 4(1)-(4), les Ambassadrices de Marque et les Ambassadeurs de Marque admissibles peuvent écrire à la main leur nom complet, leur âge, et leur adresse civique complète (incluant le code postal), leur numéro de téléphone où on peut les joindre dans la journée (incluant l'indicatif régional), ainsi qu'une adresse courriel valide, sur une simple feuille de papier. Ces renseignements doivent être accompagnés : (i) d'un texte unique et original d'au moins 50 mots, rédigé à la main, décrivant *pourquoi ils désirent prendre part au Concours*, et (ii) spécifier si la demande est en lien avec des Crédits d'inscription, avec des Crédits de rétention, avec des Crédits d'avancement de rang ou avec des Crédits de conversion (une « Demande par la poste ») et la poster à : Plexus Canada, LP, 6500 Autoroute Trans-Canadienne, Bureau 400, Pointe-Claire, Québec H9R 0A5. Sur réception de votre Demande par la poste admissible, conformément aux présents Règlements officiels (tels que déterminés

<sup>1</sup> Être qualifié pour recevoir des commissions se définit comme suit: i) avoir payé et tenu à jour son Adhésion annuelle Plexus; ii) avoir au moins 100 Volume personnel (VP) à la date de la fin du cycle mensuel.

par le Commanditaire, à son unique et absolue discrétion), vous recevrez cinquante (50) Crédits de Concours. Ces Crédits vous seront offerts en fonction du type de Crédits que vous aurez choisis (ex. : Crédits d'inscription, Crédits de rétention, Crédits d'avancement de rang ou Crédits de conversion) tel que spécifié par vous dans la Demande par la poste. (Note : dans le cas où telle Demande par la poste soit autrement conforme aux présents Règlements officiels, mais ne spécifierait pas le type de crédits désirés, ou spécifierait plus d'un type de crédits, telle Demande par la poste sera automatiquement considérée comme une demande de Crédits d'inscription.) Les Crédits d'inscription obtenus par l'envoi d'une Demande par la poste admissible seront automatiquement alloués par le Commanditaire comme Crédits d'inscription associés à des inscriptions complétées sur le marché canadien. Pour être admissible, votre Demande par la poste doit : (i) avoir été reçue séparément, dans une enveloppe suffisamment affranchie pour Postes Canada, (ex. : envoyer plusieurs Demandes par la poste dans une même enveloppe causera l'annulation de toutes ces demandes); et (ii) porter le cachet de la poste montrant une date incluse dans la Période du Concours et reçue pas plus tard que le 7 juillet 2024. Le Commanditaire ne saura être tenu responsable pour toute Demande par la poste perdue, volée, retardée, illisible, endommagée, détournée, en retard ou détruite, de quelque manière que ce soit. Limite de cinquante (50) Crédits de Concours par Demande par la poste. Limite d'un seul (1) type de Crédits de Concours (Crédits d'inscription, Crédits de rétention, Crédits d'avancement de rang ou Crédits de conversion) demandé par Demande par la poste. Chaque Demande par la poste doit être postée dans une enveloppe séparée suffisamment affranchie.

Il n'y a aucune limite de Crédits de Concours par personne. Les comptes des conjoints ne seront pas reliés et ne seront donc pas compris dans le calcul des Crédits de Concours afin d'établir la participation au Concours ou afin de recevoir un Prix. Tous paiements effectués par carte de crédit doivent avoir été complétés au nom de l'Ambassadrice de Marque ou de l'Ambassadeur de Marque, de la Cliente au détail ou du Client au détail, de la Cliente VIP ou du Client VIP qui procède à tel achat, et jamais au nom du Commanditaire ou de quelqu'un de la lignée ascendante. Tous achats de produits faisant l'objet d'un retour, d'un remboursement ou d'un paiement eCheck décliné ne généreront aucun crédit. Dans l'éventualité où il est découvert par le Commanditaire que toute personne a tenté : (i) d'excéder les limites stipulées aux présents Règlements officiels, et/ou (ii) de saboter l'administration du Concours ou tenter de prendre part au Concours d'une manière frauduleuse ou trompeuse, quelle qu'elle soit, alors cette personne sera disqualifiée en regard du Concours, et ce, à l'unique et absolue discrétion du Commanditaire.

## **5. Prix**

Il y aura cinquante (50) prix offerts à être mérités, chacun consistant en un voyage tout-inclus pour deux (2) personnes (le gagnant ou la gagnante et son invité(e) en Jamaïque. Le voyage se déroulera du 6 novembre 2024 au 10 novembre 2024 (chacun des voyages étant un « Prix »). Chaque Prix inclut le transport en avion aller-retour en classe économique pour deux (2) personnes, quatre (4) nuits dans le centre de villégiature en Jamaïque (choisi par le Commanditaire à son unique et absolue discrétion), le transport terrestre de l'aéroport vers le centre de villégiature ainsi que le transport terrestre du centre de villégiature vers l'aéroport à la dernière journée du séjour, pour le gagnant ou la gagnante et son invité(e). Les dix (10) premiers des cinquante (50) participants gagnants (tel que déterminé plus bas) profiteront d'une chambre de luxe Junior Suite Panoramic Ocean View. Pour plus de précision, et pour éviter tout doute à cet égard, chacun des Prix consiste seulement des détails précités aux présentes, et n'incluront aucune excursion, ni toutes autres dépenses pouvant être engagées dans le but de prendre part au voyage au centre de villégiature en Jamaïque. La valeur moyenne au détail approximative de chacun des Prix est de 5 762 \$ CAD à 6 788 \$ CAD (tout dépendant du type de chambre incluse dans le Prix), et basée sur un départ hypothétique de Vancouver, en Colombie-Britannique.

<sup>1</sup> Être qualifié pour recevoir des commissions se définit comme suit: i) avoir payé et tenu à jour son Adhésion annuelle Plexus; ii) avoir au moins 100 Volume personnel (VP) à la date de la fin du cycle mensuel.

Chaque participant ne peut remporter qu'un (1) seul Prix. Le Commanditaire se réserve le droit de substituer le prix, en tout ou en partie, dans l'éventualité où l'entièreté du Prix, ou toute composante de tel Prix, ne soit pas disponible, par un prix ou une composante du prix de valeur au détail égale ou supérieure, incluant, sans y être limité, mais toujours à l'unique et absolue discrétion du Commanditaire, par un prix en argent comptant. Le Prix ne comprend pas tous autres articles ou dépenses n'étant pas spécifiquement décrits dans les dispositions des présents Règlements officiels, et toutes autres dépenses additionnelles seront à l'entière responsabilité du gagnant. Les Prix ne sont pas transférables ni cessibles. Seuls les Prix décrits aux présentes seront remis. Aucun autre prix ou substitution ne seront accordés, excepté si le Commanditaire en décide ainsi, à son unique et absolue discrétion. Les gagnants reconnaissent qu'ils accepteront le Prix « comme tel ». Les participants reconnaissent que le Commanditaire n'est et ne sera en aucun cas tenu responsable, d'aucune manière que ce soit, de toute garantie ou représentation, explicite ou implicite, en fait ou en droit, en lien avec le Prix, incluant toute garantie explicite (le cas échéant) offerte exclusivement par un fournisseur du Prix et accompagnant le Prix. La valeur du Prix, telle que stipulée plus haut, a été calculée en fonction des informations fournies au Commanditaire. La valeur de tout Prix remporté par un gagnant pourra être déclarée, à des fins fiscales, tel que requis par la loi. Chacun des gagnants est seul responsable de déclarer le Prix et de payer les taxes applicables, le cas échéant. Chacun des gagnants pourrait se voir demander par le Commanditaire de donner son numéro d'identification de contribuable avant que le Prix ne lui soit remis. Toutes les caractéristiques et éléments composant le Prix, excepté lorsqu'il en est autrement explicitement stipulé plus haut, sont à l'unique et absolue discrétion du Commanditaire. Chacun des Prix est assujéti aux modalités et conditions applicables en matière de politiques sur la vente de billets de transport et lieux de séjour. Les Parties libérées (tel que défini plus bas), ne pourront en aucun cas être tenues responsables (et, pour plus de précision, ne seront en aucun cas obligées d'offrir tout prix de substitution) dans l'éventualité où le voyage en Jamaïque était retardé, différé, fixé à une autre date ou annulé pour toute raison que ce soit (incluant, sans y être limité, en raison de maladie ou de risque pour la santé, ou suivant tout ordre émis par tout gouvernement ou toute autorité sanitaire, ou autres mesures, directives ou recommandation de tel gouvernement ou autorité de santé, incluant, sans y être limité, ceux pouvant être instaurés afin d'atténuer ou de limiter la transmission de la COVID-19, ou en raison de toute autre cause, de quelque nature que ce soit).

Sans aucunement limiter la portée de ce qui précède, les modalités et conditions générales suivantes s'appliqueront à chacun des Prix : (i) tous déplacements en lien avec le voyage en Jamaïque devront être complétés à ou avant les dates spécifiées par le Commanditaire, à son unique et absolue discrétion (dans l'éventualité où un gagnant confirmé soit dans l'incapacité de réclamer son Prix ou toute portion de tel Prix dans ce délai, le Commanditaire pourrait, à son unique et absolue discrétion, annuler tel Prix dans son entièreté, et, dans le cas de telle annulation, le Commanditaire ne sera en aucun cas obligé d'offrir un Prix de substitution); (ii) le gagnant confirmé et son invité(e) doivent : (a) voyager sur le même itinéraire; (b) avoir en leur possession tous les documents requis pour voyager et prendre part au Prix, incluant tout document requis en lien avec la COVID-19 (incluant, sans y être limité, toute preuve de vaccination requise, preuve écrite valide d'exemption de vaccination, et/ou preuve écrite de test négatif à la COVID-19); et (c) ne doivent avoir aucune interdiction juridique de voyager, à l'aller et au retour, des lieux de destination du voyage; (iii) si le gagnant confirmé et/ou son invité(e) décident de ne pas utiliser toute(s) portion(s) du Prix, pour quelque raison que ce soit, alors toute telle portion du Prix inutilisée pourrait, à l'unique et absolue discrétion du Commanditaire, être annulée en son entièreté; dans l'éventualité de telle annulation, rien ne viendra se substituer au Prix ou à toute composante du Prix; (iv) toutes les modalités de voyage, en lien avec le Prix, devront être complétées auprès du Commanditaire ou de ses agents désignés; (v) en acceptant le Prix, le gagnant confirmé et son invité(e) consentent à renoncer à tous recours contre les Parties libérées dans l'éventualité où le Prix ou toute portion du Prix ne donne pas satisfaction, en tout ou en partie; (vi) ni le Commanditaire ni tout fournisseur de Prix ne remplaceront tout billet perdu ou volé; (vii) l'invité(e) du gagnant confirmé doit : (a) être résident(e) canadien(ne) ayant atteint l'âge légal de majorité dans sa province/son territoire de résidence; et (b) signer et retourner la

<sup>1</sup> Être qualifié pour recevoir des commissions se définit comme suit: i) avoir payé et tenu à jour son Adhésion annuelle Plexus; ii) avoir au moins 100 Volume personnel (VP) à la date de la fin du cycle mensuel.



déclaration d'exonération du Commanditaire (avant la date indiquée sur le formulaire d'exonération) indiquant qu'il/elle renonce à tous recours contre les Parties libérées en regard de sa participation dans le Prix (incluant, sans y être limité, tous déplacements en lien avec le Prix); (viii) toute différence de prix entre la valeur réelle du Prix et la valeur moyenne au détail approximative établie aux présentes ne sera en aucun cas remboursée; (ix) une fois qu'elles sont complétées, les modalités de voyage ne pourront pas être modifiées par le gagnant du Prix et/ou par son invité(e); (x) d'autres restrictions pourraient s'appliquer; (xi) le Commanditaire se réserve le droit de changer toutes dates relatives au Prix et/ou de modifier la description du Prix, à son unique et absolue discrétion; et, (xii) en prenant part au Prix, le gagnant et son invité(e) chacun : (a) déclare qu'il/elle comprend, reconnaît et accepte que le Prix pourrait comporter des risques et/ou l'exposition à des risques et dangers (incluant, sans y être limité, tous risques inhérents au fait de voyager et d'être possiblement exposé ou infecté par la COVID-19), que tels risques ou dangers découlent d'une erreur humaine ou non, et d'une négligence prévisible ou imprévisible, et ayant pour résultat qu'il/elle subisse un préjudice ou des dommages à ses biens personnels, une blessure personnelle grave, une maladie ou même le décès; (b) déclare qu'il/elle reconnaît et accepte que les Parties libérées n'ont donné aucune garantie ou représentation relativement à la sécurité du gagnant et son invité(e) pendant la participation au Prix; et (c) déclare et affirme qu'il/elle a évalué la nature, la portée et l'étendue des risques encourus, et consent librement, accepte volontairement et assume entièrement tous risques de blessure personnelle, de maladie, de décès pouvant découler ou étant reliés à la participation au Prix.

## **6. Sélection et vérification des gagnants potentiels**

Chaque Ambassadrice de Marque ou Ambassadeur de Marque qui a atteint un (1) des meilleurs résultats sur les cinquante (50) totaux de Crédits de Concours sera sélectionné(e) comme gagnant potentiel du Prix. Chacun des gagnants potentiels recevra un avis par courriel le ou autour du 15 août 2024. Les décisions du Commanditaire, en matière d'administration et du bon déroulement du Concours et de sélection des gagnants potentiels, seront définitives et exécutoires, pour toutes questions relatives au Concours. Le Commanditaire se réserve le droit de disqualifier tout participant ou gagnant, et pourra refuser de remettre un Prix à toute personne non admissible ou qui a enfreint tout règlement du Concours, ou qui aurait profité d'un avantage injuste dans la participation au Concours, ou qui aurait obtenu le statut de gagnant par des moyens frauduleux.

Dans l'éventualité d'une égalité entre deux (2) ou plusieurs Ambassadrices de Marque ou Ambassadeurs de Marque dans le calcul du total des Crédits de Concours accumulés, de telle(s) Ambassadrices de Marque ou de tel(s) Ambassadeurs de Marque, parmi les Ambassadrices de Marque et/ou les Ambassadeurs de Marque qui sont à égalité, c'est celle/celui qui aura accumulé le plus de Crédits d'inscription (suivi du plus grand nombre de Crédits de rétention, puis du plus grand nombre de Crédits d'avancement de rang, puis du plus grand nombre de Crédits de conversion, en cas d'égalité subséquente) qui sera considéré(e) comme ayant accumulé le plus de Crédits de Concours.

Parmi les cinquante (50) gagnants de Prix sélectionnés, chacune des Ambassadrices de Marque ou chacun des Ambassadeurs de Marque qui auront accumulé un (1) des dix (10) plus hauts nombres d'inscriptions personnelles dans le cadre du présent Concours mériteront une chambre de luxe Junior Suite Panoramic Ocean View. Dans l'éventualité d'une égalité entre deux (2) ou plusieurs Ambassadrices de Marque ou Ambassadeurs de Marque dans le calcul des inscriptions totales pour déterminer les dix (10) meilleurs inscripteurs, parmi les Ambassadrices de Marque et/ou les Ambassadeurs de Marque qui sont à égalité, c'est celle/celui qui aura accumulé le plus de Crédits d'inscription de Niveau 1 (suivi du plus grand nombre de Crédits d'inscription de Niveau 2) qui sera considéré(e) comme ayant complété le plus d'inscriptions.

<sup>1</sup> Être qualifié pour recevoir des commissions se définit comme suit: i) avoir payé et tenu à jour son Adhésion annuelle Plexus; ii) avoir au moins 100 Volume personnel (VP) à la date de la fin du cycle mensuel.

Tous les participants et les gagnants potentiels seront sujets à vérification de la part du Commanditaire. Le Commanditaire n'acceptera pas de capture d'écran, ou autre preuve similaire, en lieu et place du processus de validation. Les gagnants potentiels doivent continuer de se conformer à toutes les conditions et modalités des présents Règlements officiels et le fait de remporter un prix est subordonné au respect de toutes les exigences en regard du présent Concours. Avant d'être déclaré gagnant confirmé d'un Prix, chacun des gagnants potentiels d'un Prix devra répondre correctement à une question d'habileté mathématique, sans aide mécanique ou autre (telle question pouvant, à l'unique et absolue discrétion du commanditaire, être posée en ligne, par courriel ou par tout autre moyen électronique, par téléphone, ou encore dans le formulaire de Déclaration et d'exonération du Commanditaire). Chacun des gagnants potentiels recevra un avis par courriel et aura soixante-douze (72) heures, à compter de la date et de l'heure d'envoi du courriel par le Commanditaire, pour répondre et fournir les informations requises par le Commanditaire. Chacun des gagnants d'un Prix pourrait devoir signer et retourner un formulaire de Déclaration et d'exonération, tel qu'applicable (excepté là où la loi l'interdit), tel formulaire devant être reçu par le Commanditaire dans les soixante-douze (72) heures suivant la date et l'heure de l'avis ou de la tentative d'envoyer tel avis, afin de réclamer son Prix. Dans l'éventualité où un gagnant potentiel d'un Prix ne peut être contacté, ou ne signe pas et/ou ne retourne pas le formulaire de Déclaration et d'exonération dans la période de temps allouée (si applicable), ou ne donne pas la réponse correcte à la question d'habileté mathématique, ou décline le Prix, ou si le Prix est retourné comme courrier non distribuable, tel gagnant potentiel sera disqualifié et sera réputé comme ayant refusé le Prix. Si, pour quelque raison que ce soit, un gagnant potentiel est disqualifié, le Commanditaire tentera de remettre tel Prix à l'Ambassadrice de Marque ou à l'Ambassadeur de Marque qui aura atteint le prochain plus haut nombre de Crédits de Concours. Tous les gagnants potentiels de remplacement seront également assujettis à toutes les exigences spécifiées aux présents Règlements officiels. Il n'y aura que trois (3) gagnants de remplacement à sélectionner. Dans l'éventualité où la dernière annulation tombe après la date du 22 septembre 2024, le Prix applicable demeurera non-remis. Les chances de remporter un Prix dépendent du nombre total de participants admissibles ayant pris part au présent Concours, ainsi que du nombre de Crédits de Concours accumulés par participant admissible, en conformité avec les dispositions des présents Règlements officiels. Toute Ambassadrice de Marque ou tout Ambassadeur de Marque qui décline son Prix devra signer une entente de renonciation au Prix.

## **7. Publicité**

Excepté là où la loi l'interdit, la participation au présent Concours constitue le consentement du gagnant à ce que le Commanditaire puisse utiliser le nom du gagnant, son identité sur les médias sociaux, ses portraits ou photographies, sa voix, ses opinions, sa ville natale et sa ville, province, état ou territoire de résidence, à des fins promotionnelles en lien avec le présent Concours, dans toute forme de média, à perpétuité, sans aucun paiement ou compensation de quelque nature que ce soit.

## **8. Renseignements personnels**

En prenant part au présent Concours, chacun des participants consent expressément à ce que le Commanditaire, ses agents et/ou représentants puisse sauvegarder, partager et utiliser ses renseignements personnels, tels que soumis dans le cadre de la participation au présent Concours, à des fins d'administration et du bon déroulement du Concours, et en conformité avec la politique de protection de la vie privée du Commanditaire (disponible à : <https://shop.plexusworldwide.com/privacy-policy>). La présente section des Règlements officiels ne limite d'aucune manière tout autre consentement qu'une personne ait pu donner au Commanditaire ou à d'autres personnes, en lien avec la cueillette, l'usage et/ou la divulgation de ses renseignements personnels.

## **9. Conditions générales**

<sup>1</sup> Être qualifié pour recevoir des commissions se définit comme suit: i) avoir payé et tenu à jour son Adhésion annuelle Plexus; ii) avoir au moins 100 Volume personnel (VP) à la date de la fin du cycle mensuel.

Le présent Concours est assujéti à toutes les lois fédérales, provinciales/territoriales et municipales applicables. Les Parties au Concours et chacun de leurs agents, représentants, employés, dirigeants, administrateurs, successeurs et ayant droits respectifs, (collectivement, les « Parties libérées ») ne sauront être tenues responsables et n'accepteront aucune responsabilité de quelque nature que ce soit en regard de toutes participations au Concours qui auraient été en retard, perdues, détournées, retardées, incomplètes ou incompatible, des Crédits de Concours, des Demandes par la poste, des achats admissibles, et/ou de toute autre information en lien avec le Concours (collectivement, les « Informations relatives au Concours »), qui sont nulles et non avenues. Toutes les décisions du Commanditaire en regard de tout aspect du présent Concours, incluant, mais sans y être limité, l'admissibilité des participants ou toutes Informations relatives au Concours, seront définitives et exécutoires, et lieront tous les participants, pour toutes questions en lien avec le présent Concours, le tout sans droit d'appel.

Les Parties libérées n'assumeront aucune responsabilité en regard de tout Prix après expédition au participant. En prenant part au Concours, (et, tel qu'applicable, en acceptant le Prix), chaque participant, dans toute la mesure permise par la loi applicable : (i) confirme respecter les présents Règlements officiels; (ii) reconnaît la réception du Prix (tel que fourni); (iii) accepte de libérer, indemniser, défendre et exonérer les Parties libérées contre toutes réclamations, dépenses ou responsabilités découlant de la participation au Concours et/ou de l'acceptation du Prix, de son usage normal ou abusif ou de la possession du Prix ou de toute portion de tel Prix; et (iv) accepte d'indemniser les Parties libérées contre toutes réclamations, dépenses, responsabilités, coûts et frais découlant ou en lien avec sa participation au Concours. Tous les renseignements et toutes les Informations relatives au Concours deviendront la propriété exclusive du Commanditaire. Les Parties libérées ne sauront être tenues responsables et seront indemnisées et exonérées contre toutes réclamations, recours, responsabilités, pertes, blessures ou dommages, incluant, sans y être limité (mais sujet à toutes dispositions légales applicables), les blessures personnelles, pertes ou dommages aux biens personnels, meubles ou immeubles causés par, en tout ou en partie, directement ou indirectement, pour quelque raison que ce soit, incluant l'acceptation, la possession, l'usage ou l'usage abusif du Prix et/ou par la participation au présent Concours. Sans limiter la portée de ce qui précède, les Parties libérées ne sauront être tenues responsables de : (i) tout dysfonctionnement d'un site internet; (ii) tout dysfonctionnement technique ou autres problèmes de quelque nature que ce soit, incluant, sans y être limité, les problèmes reliés aux réseaux et lignes téléphoniques, les systèmes informatiques en ligne, les serveurs, les fournisseurs d'accès internet, les équipements ou logiciels informatiques; (iii) l'échec de la livraison, réception, enregistrement ou inscription de toutes Informations relatives au Concours, pour quelque raison que ce soit, incluant, mais sans y être limité, les problèmes techniques ou tout engorgement du réseau internet ou de tout site web; (iv) toute blessure ou dommage à l'ordinateur ou autre appareil d'un participant ou à tout ordinateur ou appareil d'une autre personne, en lien ou découlant de la participation au Concours; (v) tous frais et coûts associés aux données mobiles, à leur usage et service; et/ou (vi) toutes combinaisons des frais et coûts stipulés plus haut, et les Parties libérées seront indemnisées et exonérées contre toutes réclamations, recours, responsabilités, pertes, blessures ou dommages.

Le Commanditaire se réserve le droit, à son unique et absolue discrétion, de modifier, d'annuler, de supprimer ou de suspendre le Concours (ou de modifier les présents Règlements officiels) de quelque manière que ce soit, sans aucun préavis ni obligation, dans l'éventualité où il survient une erreur de toute nature que ce soit, ou toute cause ou événement hors du contrôle raisonnable du Commanditaire, qui pourrait interférer avec le déroulement normal du Concours, tel que stipulé aux présents Règlements officiels, ou pour toute autre raison que ce soit. Toute tentative délibérée de causer un dommage à tout site web ou de nuire ou porter atteinte au fonctionnement légitime du Concours, de quelque manière que

<sup>1</sup> Être qualifié pour recevoir des commissions se définit comme suit: i) avoir payé et tenu à jour son Adhésion annuelle Plexus; ii) avoir au moins 100 Volume personnel (VP) à la date de la fin du cycle mensuel.

ce soit, (tel que déterminé par le Commanditaire, à son unique et absolue discrétion) représentera une violation des lois du droit criminel et civil et, dans l'éventualité de telles tentatives, le Commanditaire se réserve le droit d'intenter tous les recours juridiques autorisés par la loi en réclamation de dommages-intérêts.

Dans l'éventualité de tout écart, de toute différence ou de toute contradiction entre les dispositions, conditions et modalités des présents Règlements officiels rédigés en anglais, avec toutes publications, énoncés ou déclarations contenus dans tout matériel en lien avec le Concours, incluant, mais sans y être limité, avec la version française des présents Règlements officiels, le site internet du Commanditaire, les points de vente, et/ou toutes publicités imprimées ou en ligne, les conditions et modalités des présents Règlements officiels rédigés en anglais prévaudront, auront priorité et s'appliqueront dans toute la mesure permise par la loi. L'invalidité ou l'inapplicabilité de toute disposition des présents Règlements officiels n'affectera en rien la validité et le caractère exécutoire des autres dispositions contenues aux présentes. Dans l'éventualité où toute disposition aux présentes soit jugée ou déclarée invalide ou autrement non exécutoire ou illégale, les présents Règlements officiels demeureront en vigueur et devront demeurer en application et seront régis et interprétés conformément aux conditions et modalités, comme si la disposition déclarée invalide ou illégale ne faisait pas partie des présentes. Dans toute la mesure permise par les lois applicables, toutes questions ou préoccupations concernant l'élaboration, la validité, l'interprétation et l'applicabilité des présents Règlements officiels, ou relativement aux droits et obligations des participants, du Commanditaire et de chacune des autres Parties en lien avec le présent Concours, seront régies et interprétées conformément aux lois et législations internes pertinentes de la province de l'Ontario, ainsi qu'aux lois fédérales du Canada applicables.

## **10. Liste des gagnants**

Pour obtenir la liste des noms des gagnants, faire parvenir votre demande et une enveloppe pré-adressée et pré-affranchie, jusqu'à 60 jours après la fin du Concours, à Plexus Worldwide, LLC, 9145 E. Pima Center Parkway, Scottsdale, Arizona, 85258 USA, À l'attention de : Plexus Canada One Love 2024 Contest.

<sup>1</sup> Être qualifié pour recevoir des commissions se définit comme suit: i) avoir payé et tenu à jour son Adhésion annuelle Plexus; ii) avoir au moins 100 Volume personnel (VP) à la date de la fin du cycle mensuel.